

# Engrillagement : ça se durcit

Commandé par trois ministres et piloté par le préfet de la région Centre-Val de Loire, un rapport est arrivé en début d'année après plusieurs études décevantes. Il suscite par sa pertinence un véritable espoir auprès des associations qui luttent contre le fléau des grandes clôtures qui défigurent la Sologne. Mais quelle sera sa mise en œuvre ?

PIERRE AUCANTE

Les deux rapporteurs du rapport, Michel Reffay et Dominique Stevens, ne sont pas des perdreaux de l'année. Aguerris à la

fréquentation du monde de la chasse, ils ont très vite compris qu'il fallait frapper fort et appeler un chat un chat. D'autant plus que leur enquête sur le terrain a montré qu'un véritable consensus s'établissait entre les différents acteurs sur le constat : l'identité solognote est affectée, la circulation des animaux est entravée, le risque sanitaire est élevé ; le mitage par les grillages artificialise les milieux, permet l'existence de zones de chasse totalement dépourvues d'éthique et exaspère les promeneurs. Du côté des élus, ils soulignent un manque d'audace et de courage dans l'application des règles actuelles du côté de l'État, pointent la faiblesse des services, la timidité des contrôles, la frilosité dans l'interprétation du droit et le silence autour des procédures. Et pendant ce temps, les clôtures poussent, l'engrillagement progresse d'autant plus vite que la menace se précise de le voir restreint...

## Haro sur les enclos

Les quatre premières mesures préconisées par le rapport concernent les enclos, qui focalisent toutes les récriminations. L'objectif déclaré des auteurs du rapport est de rendre beaucoup moins intéressantes pour leurs propriétaires les

clôtures hermétiques déjà posées. En interdisant toute introduction de grand gibier dans les espaces naturels, le but est de supprimer l'existence de parcs indéfiniment rechargeables, dans un contexte où le grand gibier naturel est déjà plus que pléthorique. La mission préconise également d'étendre le droit commun de la chasse à tous les espaces, qu'ils répondent à la définition de parc de chasse ou d'enclos cynégétique. Cela signifie application du plan de chasse et des dates d'ouverture, mais aussi un accès permanent à tous les contrôles administratifs et sanitaires. Mais la mission n'en reste pas là. Considérant que certains dispositifs d'engrillagement partiel peuvent par leur géométrie former des nasses à gibier, elle propose une redéfinition des enclos à la manière de la loi wallonne, assortie d'une interdiction totale de toute action de chasse au grand gibier sur ce type de territoire qui réduit la libre circulation du gibier.

## La porte ouverte aux petites barrières

Il n'a jamais été question d'interdire de matérialiser une limite de propriété, mais on peut dire que, pour les particuliers, la manière d'établir une clôture va avoir tendance à se corser. Agriculteurs et forestiers pourront continuer à enclore selon les règles habituelles. Les nouveautés du SRADDET\* concernent la perméabilité des clôtures, d'une hauteur maximale d'1,20 m, et avec

“  
Maintenant, on  
veut des actes, des  
actes, des actes !

“  
*Nicolas Vanier*

un passage libre en-dessous de 30 cm pour les systèmes à mailles, avec une volonté d'utiliser des matériaux naturels. Attendons cependant de voir la transcription de ce cadre régional dans les documents d'urbanisme locaux. L'ingéniosité à contourner les réglementations est une discipline très pratiquée dans le monde de la chasse, et les avocats des poseurs de grillages ne manqueront pas d'examiner les failles du système afin de s'engouffrer dans les brèches en toute impunité. Mais avant de créer une usine à gaz réglementaire, il serait d'ores et déjà judicieux d'appliquer toutes les dispositions en vigueur, notamment sur les chemins communaux et particulièrement pour supprimer les permissions de grilles canadiennes, qui sont autant d'autorisations implicites de clôtures.

## Le front commun des associations

Les associations spécialisées dans la lutte contre les clôtures en Sologne ont toutes été auditées et les préconisations du rapport leur